

Notes d'un inspecteur d'école [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par suite de l'introduction du protestantisme, et la décadence rapide et, humainement parlant, sans remède des nations qui ont adopté les principes révolutionnaires de 1789.



NOTES D'UN INSPECTEUR D'ÉCOLE.

— SUITE —

Comme j'engageais un jour les instituteurs de mon arrondissement à réduire le plus possible le nombre des cours de leur école, je reçus la réponse suivante de l'un d'eux : Il serait sans doute aisé de réunir plusieurs sections pour l'enseignement de certaines branches, tels que l'écriture, le catéchisme, les exercices d'intelligence, etc. Mais pour la lecture et le calcul, on ne saurait commencer que par les éléments. On doit par conséquent former autant de sections qu'il existe de portés différentes. Il sera nécessaire d'établir un nouveau cours toutes les fois qu'il arrivera des commençants à l'école.—Mais à qui la faute s'il vous arrive de nouveaux élèves à peu près à toutes les époques de l'année, repartis-je ? Pourquoi les acceptez vous ? D'où vient que vous ne faites pas commencer les nouveaux tous ensemble ? — Pour moi, dit alors M. X., j'indique chaque année à la commission locale le jour où je recevrai les commençants en priant l'autorité de l'annoncer aux parents. A toute autre époque de l'année, la porte de mon école leur reste inexorablement fermée. Je fixe ordinairement l'ouverture du premier cours au lundi qui suit l'examen du printemps. Les nombreuses vacances que l'on est contraint d'accorder l'été aux grands élèves, me donnent le loisir de m'occuper sérieusement des petits enfants. Je pousse avec vigueur et entrain le premier cours et il n'est pas rare qu'à la rentrée des classes en automne, ce cours sache lire et écrire. Ils peuvent alors suivre une partie des cours communs et travailler d'eux-mêmes, sous la surveillance d'un aide. Tel est, M. l'inspecteur, le mode que je suis depuis plusieurs années et je m'en trouve bien. — Voilà

précisément ce que je voudrais voir pratiqué par chacun de vous, ajoutai-je.

Ce M. X est vraiment un instituteur modèle. Affable avec les élèves, mais sans faiblesse; bon, doux sans familiarité; ferme, énergique même au besoin, sans être cependant sévère ni dur, figure sympathique, parole onctueuse, regard expressif, il réunit dans sa personne toutes les qualités du bon instituteur. Ajoutez à cela une intelligence sagace, l'amour du travail et surtout un grand sens pratique et vous me pardonnerez le faible que j'ai pour lui et que je lui témoigne parfois trop ouvertement. Ses collègues voient de mauvais œil cette prédilection que je ne parviens pas à dissimuler; mais, voyez-vous, il me serait impossible de ne pas avoir une affection et une estime particulière pour un maître aussi capable et aussi dévoué. Le seul défaut que j'ai à lui reprocher, c'est un grain de pédantisme qui déteint quelque peu sur sa conversation et sur ses rapports avec ses collègues. Ce que j'admire surtout dans son école et qui fait généralement défaut ailleurs, c'est l'entrain, la vie et l'intérêt qu'il sait donner à son enseignement. Les enfants se plaisent à son école, comme vous pouvez le croire.

J'aurai plus d'une fois l'occasion de citer son exemple. Je ne veux pas le quitter aujourd'hui, sans vous dire comment il prépare ses leçons. Il a soin, à la rentrée des classes, de tracer le programme de toute l'année. Ce programme général est divisé et réparti d'abord par trimestres, puis par mois. Tout son enseignement est ainsi déterminé et réglé à l'avance. Il pense avec raison que dans l'éducation des enfants rien ne doit être abandonné au hasard et au caprice. Au jour de l'examen, lorsque je lui demande les parties qu'il a enseignées de telle ou telle branche, de la comptabilité, de la géographie, etc., il ne se trouve pas dans la pénible nécessité de me dire, ainsi que la plupart des maîtres : « Je n'ai pas encore entamé cette branche. Je n'ai pas eu le temps. » — Le temps ne manque jamais pour qui sait bien l'employer, pour qui a de l'ordre.

Quelques-uns de mes instituteurs m'ont fait ingénument l'aveu qu'ils ne se traçaient jamais de plan d'études, ni de programme, ni même un ordre du jour. L'école marche à l'aventure, selon les caprices du moment. On ne sait pas ce que l'on enseignera demain, à peine se rappelle-t-on ce que l'on a fait la veille. Comment donnera-t-on ainsi à une branche le temps qui lui convient? La

plupart des branches accessoires seront complètement négligées : le maître accordera peut-être un temps exagéré à l'une d'elles.

S'il m'était permis de faire une proposition à la Direction de l'Instruction publique, j'émettrais le vœu que chaque maître fût contraint de se tracer un plan général d'enseignement avec des subdivisions détaillées pour chaque mois de l'année scolaire. Je voudrais, de plus, que les jeunes instituteurs, durant les premières années de leur enseignement du moins, fussent contraints de tenir exactement un *journal de classe*, c'est-à-dire, de mettre tous les jours par écrit, dès la veille, les indications des leçons, développements, exercices, devoirs, etc., du lendemain. L'inspecteur examinerait ces registres aux jours de ses visites. Il pourrait ainsi s'assurer de la diligence des instituteurs à préparer leurs leçons.

J'avais l'intention de vous entretenir encore de l'essai que M. B. a fait de la méthode de lecture de M. Théodore, mais la longueur de cet article m'oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de mes notes.



BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de France, à l'usage des écoles primaires, par G. Hubault. — Cours élémentaire. 1 vol. in-8, 104 p. — Paris, Delagrave.

Le programme de l'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires a servi de base à l'auteur pour la distribution des récits qui composent cet ouvrage. Le maître a deux chapitres à parcourir par mois. Chaque chapitre est précédé d'un sommaire, suivi d'un questionnaire et divisé en alinéas avec des sous-titres. De jolies et nombreuses gravures ajoutent encore à l'intérêt du texte et rendent les récits faciles à comprendre et à retenir. Tous ces détails d'exécution, qui ne sont pas à dédaigner, nous montrent en M. Hubault un homme d'une expérience consommée dans ce qui concerne l'enseignement de l'histoire. Le style de l'auteur et la forme de l'ouvrage nous paraissent bien appropriés aux exigences d'un cours élémentaire. Peu de dates, peu de noms propres, mais du relief dans la mise en scène des principaux personnages, voilà bien le moyen d'intéresser l'enfant et de lui éviter la fatigue et le dégoût.